

COMMUNIQUÉ

01-04-2021

La ville de Besançon met en place l'accueil des enfants des personnels en première ligne dans la gestion de la crise sanitaire

Suite aux annonces du président de la République, Emmanuel Macron, la maire de Besançon, Anne Vignot, a travaillé ce jour avec les services de la ville à la mise en œuvre des consignes nationales pour les semaines de confinement. Vous trouverez ci-dessous les premières mesures décidées par la Maire.

La maire remercie l'ensemble des services pour leur agilité et leur réactivité dans cette période.

Écoles et crèches

Les écoles et crèches de Besançon seront fermées à compter de la semaine prochaine comme l'a annoncé le président de la République. Seules les quatre écoles Helvétie, Fontaine-Écu, Fourier et Pierre et Marie Curie et une crèche (lieu en cours de choix) seront ouvertes selon les jours et horaires habituels pour accueillir les enfants dont les parents sont soignants et en première ligne dans la gestion de la crise sanitaire. Ce service est rendu possible grâce à la mobilisation des enseignants de l'éducation nationale et des personnels de la ville. Un nettoyage de l'ensemble des écoles sera effectué avant la réouverture fixée au 26 avril.

À ce stade, en attendant les décrets d'application, la ville de Besançon réserve ces places aux personnels du Centre hospitalier universitaire de Besançon, de la Polyclinique Franche-Comté, de la Clinique Saint-Vincent, du Centre de vaccination Résal, des Centres de dépistage de la Covid-19 (laboratoires CBM25 et LPA). Cette liste évoluera en fonction des consignes fixées par le gouvernement.

Les accueils de loisirs ne seront maintenus durant la période des vacances que pour les enfants de ces mêmes parents dans le strict respect des consignes sanitaires et prendront le relai des écoles dès le début des vacances scolaires.

Services de la ville de Besançon

Les accueils au public seront maintenus durant toute la durée du confinement. Les équipements culturels seront fermés. Les bibliothèques assureront un service de cliqué-retiré (click & collect). Concernant les équipements sportifs, la ville attend le détail des consignes du décret ministériel pour affiner les ouvertures et fermetures.

Anne Vignot